

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 69 (1981)

Heft: [10]

Rubrik: Dossier

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La prostitution aujourd'hui

La prostitution connaît ces dernières années une étrange révolution : les femmes « du métier » ont pris la parole...



Livres, dossiers, émissions, films et enquêtes pullulent aujourd'hui dans le mode des médias sur le nouveau « grand thème » de ces dernières années : la prostitution. Depuis 1975, en effet, le plus vieux métier du monde connaît un regain d'actualité : et non pas sous l'impulsion de journalistes indiscrets, mais le plus souvent sous l'impulsion des prostituées elles-mêmes. Pour qu'elles sortent du silence auquel elles ont été tenues si longtemps, c'est donc qu'il y a quelque chose de changé : quoi, pour qui et pourquoi, c'est ce qu'il s'agit de savoir.

L'exemple de Genève

Genève a récemment fait l'objet de plusieurs études grâce auxquelles nous disposons d'informations très complètes sur la prostitution locale. Sur plusieurs points, Genève est comparable à d'autres grandes villes de Suisse et d'Europe. Le nombre de prostituées officielles, par exemple, s'élève à 300, ce qui correspond à la moyenne des autres villes importantes d'Europe (1 prostituée/1000 hab.) Comme dans les autres villes aussi, en plus de la prostitution officielle existe à une large échelle la prostitution clandestine. Concernant cette catégorie, on ne dispose évidemment pas de statistiques. Leur nombre est variable, comprenant des prostituées régulières et occasionnelles. Les prostituées droguées viennent encore grossir depuis quelques années les rangs des « clandestines ».

Des droits et des devoirs

La prostitution est une profession licite, en soi non punissable, protégée par l'art. 31 de la Constitution fédérale. S'exerçant dans la rue, elle peut être réglementée par des textes administratifs édictés par les cantons.

Sur le plan pénal, la prostitution n'est, depuis 1896, plus condamnée comme telle. En vertu de l'art. 206 du Code pénal, n'est punissable que « le professionnel de la prostitution qui, publiquement aura incité une personne à la débauche par des instances ou des propositions déshonnêtes. » En outre, la jurisprudence du Tribunal fédéral limite en 1969 la portée de l'article au racolage « actif » : il n'y a délit que si l'incitation à la débauche est provoquée en appelant ou en accostant un tiers.

La prostitution étant assimilée à une profession indépendante, les gains tirés de cette activité sont imposables dans la plupart des cantons. Selon une enquête menée à Genève,¹ « les prostituées ne trichent pas plus que les autres contribuables indépendants. »

¹ *La situation sociale des prostituées à Genève*, mémoire de Kati David et Liliane Casiraghi, Université de Genève, 1981. Nous remercions ici les auteurs de ce travail qui nous ont aimablement permis de citer très largement leur travail. Toutes les données du dossier concernant Genève sont en effet extraites de ce mémoire.

Police et proxénétisme

La Suisse a adopté depuis 1896 une politique abolitionniste (voir définitions) à l'égard de la prostitution. L'Etat continue toutefois à contrôler cette activité pour des raisons évidentes : d'une part, si la prostitution n'est plus condamnable, le proxénétisme l'est encore ; d'autre part, la prostitution va souvent de pair avec la délinquance ; à travers elle, la police peut ainsi connaître et dominer le milieu.

A Genève, les prostituées sont fichées en vertu d'un règlement interne à la police. Celle-ci invoque trois raisons à cet enregistrement : éviter tout d'abord que trop de jeunes filles s'adonnent à la prostitution ; empêcher l'extension des maladies vénériennes ; protéger les prostituées contre d'éventuelles agressions. Pour les deux premières raisons, la police agit comme intermédiaire entre les prostituées et les services spécialisés (SOS Femmes, Institut d'Hygiène). Quant à la troisième fonction de la police, elle est assez particulière à Genève : cette ville se distingue en effet par le fait que les proxénètes, souteneurs ou autres professionnels se font rares. La police veille à l'indépendance des prostituées, qui elles-mêmes, en retour, collaborent avec la police sitôt qu'un réseau extérieur tente de s'installer.

Les rapports entre police et prostituées ne sont tout de même pas idylliques pour autant. Malgré certains avantages que cela comporte, les prostituées acceptent mal l'obligation d'être fichées, et pour la plupart d'entre elles, ne lui font aucune confiance pour les protéger et intervenir en cas de « pépin ».

La fin du trottoir

A Genève encore, les trois quarts des prostituées trouvent encore leurs clients sur le trottoir. En place des traditionnelles chambres d'hôtel louées au mois, de plus en plus reçoivent chez elles, dans un petit studio professionnel. Mais plus récemment encore s'est développé le système des « salons » (de « massage », de « détente ») où les prostituées reçoivent leurs clients sur rendez-vous. Le recrutement de la clientèle se fait par l'insertion de petites annonces dans les journaux tous-ménages ou des revues érotiques. Le proxénétisme hôtelier, enfin, n'est pas à sous-estimer, affirment les milieux de services sociaux proches de la prostitution. Le temps n'est pas disparu des portiers d'hôtel soucieux de rendre Genève attrayante à la clientèle...

La prostitution pourrait toutefois connaître un retour à la réglementation par l'ouverture d'Eros-Centers, discutée actuellement dans plusieurs cantons de Suisse. De nombreux milieux, y compris, en grande partie, celui des prostituées, s'élèvent vigoureusement contre ce projet. Pour les prostituées, c'est leur liberté individuelle et professionnelle qui est en jeu : « Je suis contre. On pourra plus choisir nos clients. »

« Je suis contre. De nouveau, c'est l'usine. »

« Je crois que ce sont de nouvelles maisons closes. J'ai peur. »²

Quant aux arguments abolitionnistes, ils sont de plusieurs ordres : « Les maisons de prostitution réglementées officialisent la débauche, renforcent le profit des trafiquants, entravent la réinsertion sociale des femmes, développent la pornographie commercialisée. »³

Profession : prostituée

Parce que depuis quelques années, les prostituées se font plus facilement connaître, il est désormais possible d'établir un « profil » de la prostituée professionnelle. Profil vague, toutefois : ce sont d'abord des femmes de tous âges. La majorité a entre 20 et 50 ans, mais sur l'ensemble de la profession, on trouve des femmes de 16 à plus de 70 ans. Quant à leur passé ou leur extraction sociale, il n'est guère plus facile d'établir des critères communs. La généralité la plus crédible est celle du milieu « marginal » dont seraient issues les prostituées professionnelles (les prostituées occasionnelles, quant à elles, proviennent de tous les milieux : ouvrières, étudiantes, mères de famille, etc.) Plus récemment, des recherches ont démontré que ce sont les conditions *familiales* qui ont le plus grand poids dans la création d'un terrain propice à la prostitution : et plus précisément, de *mauvaises* conditions familiales (relations parentales troublées ou brisées) plutôt que *l'absence* de cadre familial.

Quant aux « motifs » qui destinent certaines femmes, plutôt que d'autres, à se prostituer, ils sont le plus souvent complexes et irrationnels : « la répression sexuelle dans l'enfance, la révolte contre un sort inacceptable, contre le conditionnement culturel, contre la place que l'on fait aux femmes dans la société et une révolte contre les hommes. »⁴ Jusqu'au cas exemplaire, par son extrémisme même, de cette ancienne militante de la Ligue Marxiste Révolutionnaire, très active dans le mouvement féministe, qui, devenue prostituée, explique ainsi son parcours : « Politiquement, il n'est pas plus juste d'aller vendre durant quarante-cinq ans sa force de travail dans un bureau ou dans une usine plutôt que de faire ce travail... »⁵

Aussi personnelle que soit la vision de cette prostituée sur son activité, elle est toutefois symptomatique d'une prise de conscience qui tend à se répandre de plus en plus : d'une part, les prostituées revendent aujourd'hui la reconnaissance de leur activité comme une profession comparable aux autres. D'autre part, ce témoignage rappelle avec force une des clés les plus importantes du phénomène de la prostitution : une femme qui décide de se prostituer n'a jamais eu d'autre choix qu'entre une forme d'aliénation ou une autre — d'un côté la prostitution, et de l'autre l'exploitation dans un métier subalterne auquel le manque de formation la conduirait directement et inéluctablement.

A cette double prise de conscience correspondent deux combats : pour les unes, *poursuivre* leur activité, pour les autres *changer d'activité* — pour toutes dans les mêmes conditions que dans n'importe quel autre métier. Les premières connaissent les difficultés de l'organisation, et les secondes celles de la réinsertion. Deux voies contradictoires, qui demandent le même courage.

« Prostituées oui, putains non »

C'est en France que pour la première fois dans l'histoire, les prostituées sont sorties de leur silence. La législation française étant beaucoup plus sévère à l'égard des prostituées qu'en Suisse, et le proxénétisme environ dix fois plus répandu que chez nous (90 % des prostituées françaises ont un souteneur), il était normal que le vent de révolte se lève du côté de la France. Le 2

²Ibid

³ « Ce qu'il faut savoir des maisons réglementées », in *Revue Abolitionniste (abolir l'exploitation de la prostitution)*, no 29, 1978.

⁴ « Le marché de l'amour », *TVB-Hebdo*, no 109, mai 1981 : interview de Roger Gaillard sur son livre *Sex-Bizz*, éd. Grounauer, 1981.

⁵ « La prostitution contre l'aliénation », (interview : M. Vallette) *TVB-Hebdo*, mars 1980.



Affiche dessinée par Cabu à l'occasion de la sortie du premier numéro de « Macadam », le journal des femmes prostituées françaises.

juin 1976, les prostituées occupent l'Eglise de St-Nizier à Lyon et quatre jours plus tard, leurs consœurs parisiennes occupent la chapelle St-Bernard à Montparnasse. La déclaration faite à Lyon par les prostituées rassemblées fait l'effet d'un coup de canon dans toute la France : « Nous ne sommes pas un mouvement politique. Nous restons dans notre contexte prostitutionnel. A 97 %, nous n'avons pas l'intention de nous retirer de la prostitution. » La révolte fait tache d'huile un peu partout en France. Cinq ans plus tard, l'« Association parisienne d'action et de défense des femmes prostituées » voit le jour. Et la même année, en octobre 1980, une délégation de prostituées se rend aux Nations Unies, à la division des Droits de l'homme, pour déposer un rapport accablant sur le gouvernement français. Le mouvement est soutenu par la prostituée genevoise Grisélidis Réal, qui organise à l'Université de Genève — cadre institutionnel entre tous — la première rencontre organisée entre prostituées et grand public.

Enfin, en mars dernier, c'est la parution en France du premier journal des prostituées, *Macadam*, qui exprime clairement leurs revendications : le droit à une vie privée, le droit de vivre avec quelqu'un sans que la personne soit accusée de proxénétisme, le refus catégorique de maisons closes, le droit d'élever elles-mêmes leurs enfants, et des mesures efficaces en vue de faciliter la réinsertion des femmes désirant quitter le métier.

Une « lettre à la population » conclut en ces termes : « Soyez avec nous pour contrer l'injustice qui nous accable. Après, nous pourrons discuter pour savoir si la société a besoin de la prostitution. »

Réinsertion : défi impossible ?

« A 97 %, nous n'avons pas l'intention de nous retirer de la prostitution. » Tel est l'aveu des prostituées de Lyon qui se sont rassemblées, pour la première fois en 1975, en tant que prostituées. Si elles ne représentent pas l'ensemble de la profession par cette affirmation, déconcertante en son temps, le fait demeure que les mesures de réinsertion se heurtent avant tout aujourd'hui



«J'évite toujours de les placer comme vendeuses ou comme sommelières, car c'est l'échec assuré...»

au manque de motivation, *chez les prostituées elles-mêmes*, de s'en sortir. Les premières prostituées à prendre la parole l'ont bel et bien fait pour défendre leur métier : leur slogan de l'époque, « Prostituée oui, putain non » sous-entend cet autre dicton, celui de « J'y suis j'y reste ».

C'est là le deuxième élément, avec l'organisation des prostituées en association professionnelle, qui a « chamboulé » ces dernières années les stéréotypes millénaires de la prostitution esclavagiste, et qui a sans aucun doute contribué au regain d'actualité de ce sujet : la découverte troublante, dérangeante, inadmissible pour certains, d'une prostitution *volontaire*. Sœur Jeanne Henriod, responsable à Genève du service d'aide aux prostituées *SOS Femmes*, explique ainsi ce phénomène :

« Il y a toujours deux femmes derrière la prostituée : la femme du trottoir, et l'autre femme que l'argent du trottoir lui permet d'être. Une prostituée me disait un jour : « Si je vais dans un grand magasin et que je suis bien habillée, on me dira Madame. » Cette autre ne se déplace qu'en taxi, et donne aux chauffeurs des pourboires énormes. Une troisième achète des objets de luxe, une autre entretiendra luxueusement l'homme qu'elle aime... »

Tristes compensations sans doute : mais pour les prostituées, ce sont autant d'éléments nécessaires à la construction d'une identité psychologiquement tolérable, identité que seul l'argent peut fournir, puisque ni leur métier, ni leur statut, ni l'entourage ne le peuvent.

Sœur Jeanne Henriod conclut lucidement, forte de nombreuses années d'expérience dans la réinsertion des prostituées : « C'est indiscutable : il faut beaucoup plus de courage pour sortir du métier que pour y rester. »

Alors, que faire ?

La responsable de *SOS Femmes* ne cache pas les difficultés — souvent insurmontables — de la réinsertion des prostituées.

« Chaque individu est libre de faire ce qu'il veut de sa vie. Aussi n'allons-nous pas chercher les prostituées ; ce sont elles

qui viennent à nous. Elles sont évidemment rares à venir spontanément. Lorsqu'elles s'adressent à nous, c'est qu'elles sont à bout : « J'en ai marre ! » « Je n'en peux plus ! » « Je ne peux plus sentir un homme. » C'est sur ces cris du cœur que commence notre travail. »

Lent et patient travail qui durera plusieurs années, qui se soldera trois fois sur cinq, par un échec, qui engloutira parfois des dizaines de milliers de francs pour un seul cas, tant les moyens à mettre en œuvre sont énormes :

« C'est comme la drogue ou l'alcool : il y a des rechutes. Aussi faut-il en premier lieu se désintoxiquer. Faire une coupure complète avec le milieu. Parfois même se refaire une santé. Puis il faut éponger les dettes, obtenir des allégements fiscaux sur les « arriérés » qui poursuivent parfois les prostituées pendant des années. » C'est ensuite le travail de réinsertion proprement dite qui commence, avec toutes les précautions qu'il faut prendre :

« Il faut leur trouver un travail, mais pas n'importe lequel ! J'évite toujours de les placer comme vendeuses ou sommelières, car c'est l'échec assuré — à cause du salaire, ou du milieu. La société est cruelle : elle ne leur donne aucune chance. Quand elle les accepte, c'est toujours sous la condition qu'elles aient d'abord « fait leurs preuves » ailleurs : mais c'est justement de cette première chance qu'elles ont besoin ! »

C'est encore cette première chance que revendent en Suisse les prostituées en s'indignant contre les cinq ans de délai qui leur sont imposés après la cessation de leur activité, pour obtenir le certificat de bonne vie et moeurs.

C'est un fait : rares sont les prostituées décidées à quitter le métier ; et quand elles sont vraiment décidées, tout les en empêche, tout les en décourage. Mais il faut alors se demander si cette vérité n'est pas réversible : si tout les empêche, si tout les en décourage, c'est peut-être pour cela qu'elles sont si rares à essayer...

Aussi les services et les organisations concernées par la prostitution s'attachent-ils de plus en plus à développer la prévention. Ils s'ouvrent à toutes femmes en difficulté afin de leur éviter d'être tentées par la prostitution. Les 80 % des prostituées (majeures) étant des femmes divorcées, un travail de prévention peut s'entreprendre au moment où les difficultés surgissent pour les femmes seules, en les soutenant moralement, financièrement, pratiquement. C'est aussi une perspective de prévention que la police signale aux services sociaux compétents les prostituées mineures — seul cas où la demande adressée à ces services n'émane pas spontanément des prostituées. La prévention est toutefois aussi difficile que la réinsertion : pour les jeunes filles mineures autant que pour les femmes plus âgées, déjà engagées dans le métier, il s'avère souvent impossible de les faire revenir sur leur détermination.

« Si je prends la parole... »

Il fallait s'attendre à des révélations surprenantes, le jour où les prostituées parlaient — elles-mêmes — de leur métier. Des révélations, il y en a eu, et des surprises aussi, plus qu'il n'en faut.

La plus grande fut sans doute de voir comment les prostituées évaluaient leur métier dans la société : dernier élément du « nouveau visage » de la prostitution, c'est sans doute celui qui a fait couler le plus d'encre (y compris dans nos colonnes...) et qui a déchaîné les débats les plus passionnés.

Les faits sont là : dans la (très sérieuse) enquête de K. David et L. Casiraghi, récemment présentée à l'Université de Genève, 30 prostituées (soit 10 % de l'ensemble des prostituées fichées à Genève) ont été invitées à s'exprimer sur leur activité professionnelle. Sur les vingt-quatre femmes qui donnent un avis, les deux tiers affirment leur désir d'aider leurs clients, et sont conscientes de leur rôle de confidente et de conseillère. En outre, douze d'entre elles (soit exactement la moitié des femmes ayant répondu) vont jusqu'à se considérer comme des « thérapeutes sexuelles. » S'ajoutant encore à cela, quelques (plutôt rares) psy-

(suite page 14)

Prostitution et législation

Qu'est-ce que le régime réglementariste ? Et le mouvement abolitionniste ?
Quelques définitions utiles pour être au clair...

Quelques définitions

Face au phénomène de la prostitution, trois régimes juridiques sont concevables :

— **le régime prohibitionniste :**

procède de l'idée que la prostitution est néfaste et doit être érigée en délit ; c'est l'interdiction formelle de la prostitution : prostituée, proxénète et client sont punissables. Ce régime, à première vue séduisant puisqu'il tend à assurer l'égalité entre les hommes et les femmes, n'est guère applicable ailleurs qu'en société collectiviste où l'action de la police est renforcée par celle des militants ; c'est le cas de la Chine et de l'URSS ;

— **le régime réglementariste :**

part de l'idée que la prostitution est socialement utile ou... du moins un mal nécessaire qu'il convient de canaliser, de contrôler : les prostituées ont le choix entre l'enfermement dans des « maisons » autorisées et la « mise en carte ». Elles sont inscrites sur les registres de police et soumises à un contrôle médical. Ce régime bafoue la liberté et la dignité de la femme, officialise la débauche et favorise le proxénétisme ;

— **le régime abolitionniste :**

considère que la prostitution est une affaire d'ordre privé ; elle peut s'exercer librement dès lors qu'elle ne trouble pas l'ordre public. Bien entendu, le proxénétisme reste punissable. Les abolitionnistes veulent donc abolir les discriminations engendrées par un système de réglementation et de légalisation de la prostitution ; ils n'ont pas — comme on le croit souvent — l'ambition d'abolir la prostitution. Le régime abolitionniste a remplacé le réglementarisme dans la plupart des pays européens à la fin du XIXe siècle et au début du XXe grâce à l'action de gens comme Joséphine Butler ; il y a cependant périodiquement des propositions de retour à la réglementation.

« La professionnalisation de la prostitution n'aboutirait à rien de moins qu'à un néo-réglementarisme, c'est-à-dire à une régression. »

Claude Roland Souchet,
avocat à la Cour de Paris



« Nous vous demandons d'exiger avec nous l'abolition totale de toute législation concernant la prostitution. La législation sur la prostitution est un non-sens. »

Collectif anglais
des prostituées



Sur le plan international

La 4e assemblée générale des Nations Unies a adopté en 1949 la Convention pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui. Cette convention veut la répression du proxénétisme et l'abrogation de toute loi, réglement ou pratique administrative selon lesquels les personnes qui se livrent à la prostitution doivent se faire inscrire sur des registres spéciaux. Trente ans après, 49 Etats ont ratifié cette convention.

La Conférence de Mexico, en 1975 (Année internationale de la femme), a demandé aux pays que des mesures énergiques soient prises dans ce domaine, notamment en ce qui concerne la réinsertion sociale des femmes prostituées.

A Copenhague, en 1980, les délégués approuvèrent la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes qui comprend un article 6 demandant

Le Parlement européen a créé, le 26 octobre 1979, une Commission des droits de la femme. Yvette Roudy, socialiste française, préside cette commission. Elle y a présenté une proposition de Résolution sur la prostitution en Europe.

A ses collègues qui voulaient classer le problème de la prostitution dans le chapitre social, Yvette Roudy a répondu : « Ce ne sont pas des affaires sociales » ; d'autres voulaient les classer dans « emplois » ; elle s'est insurgée : « Ce n'est pas un métier » ; un autre enfin parlait de « santé », « Ce n'est pas une question d'hygiène, c'est une affaire qui relève des droits de l'homme ».

de « réprimer, sous toutes leurs formes, le trafic des femmes et l'exploitation de la prostitution des femmes ».

Associations abolitionnistes

La Fédération abolitionniste internationale (FAI) créée à Londres en 1875 (bureau à Genève de 1900 à 1972, puis à Paris) rassemble les personnes physiques et les organisations non gouvernementales qui, dans tous les pays du monde, sont résolues à faire abolir par les pouvoirs publics la réglementation de la prostitution, les mesures discriminatoires concernant les personnes adonnées à la prostitution et les pratiques qui entravent leur réinsertion sociale. Le régime abolitionniste est le seul qui apporte une solution durable aux problèmes posés par la prostitution, qui assure à la femme, quelle que soit son activité sexuelle, le respect de sa dignité, de sa liberté et de ses droits, naturellement égaux à ceux de l'homme, et qui seul permet de réprimer l'exploitation de la prostitution d'autrui et la traite des êtres humains.

L'Association Joséphine Butler fait partie de la FAI ; ses buts premiers sont la prévention et la réinsertion sociale des anciennes prostituées. C'est une association suisse romande.

Le Mouvement du Nid qui a des permanences d'accueil dans 14 grandes villes françaises croit également que toute personne est récupérable et aide tant qu'il peut les victimes de la prostitution ainsi que d'autres déshérités.

S. Ch.

Le tourisme sexuel

Dernière forme connue de la prostitution : les filles sont mineures, masseuses et exotiques, et les proxénètes bien assis derrière leur bureau, dans une agence de voyage...

La toute première notion du tourisme sexuel a atteint le grand public à Copenhague au Forum de la conférence des Femmes en 1980. Kathleen Barry avait vigoureusement condamné les organisations basées en Allemagne, Hollande, etc. puis au Japon et permettant pour des sommes relativement peu considérables de passer une ou deux semaines en Thaïlande, Sri Lanka ou Philippines en profitant de filles jeunes et absolument dociles, sans risquer autre chose qu'une bonne maladie vénérienne.

Depuis peu de temps, ce sont maintenant le Sénégal, la Gambie et le Togo en Afrique occidentale qui sont envahis à leur tour.

Quelques chiffres

D'après le rapport publié sous les auspices de l'Organisation mondiale du Travail sur les masseuses thaïlandaises, il y aurait à Bangkok aujourd'hui plus de 200 000 masseuses dont la moitié aurait moins de vingt ans, et dont beaucoup ont de douze à treize ans. Ces fillettes ou jeunes filles sont souvent vendues par leurs parents, puis continuent à être exploitées par leurs familles, par des intermédiaires, des propriétaires de bars, de salons de massage ou d'hôtels. L'auteur du rapport fait tout un historique de l'histoire de ces masseuses, qui remonte tout d'abord à l'implantation des Chinois en Thaïlande, dans un pays où la prostitution a toujours été illégale, mais où le massage considéré comme thérapie était traditionnel. Après les Chinois, ce furent les guerres dont celle du Viet-Nam fut déterminante : les GIIs passaient avec des matelas de dollars dans leurs portefeuilles, la misère était grande dans les campagnes, et la loi d'offre et de demande se mit à jouer.

Après le dollar, le mark, puis le yen, puis le dinar...

En effet, lorsqu'on évoque les petites masseuses thaïlandaises on parle généralement peu du client. Or, le fameux rapport de l'ILO constate l'influence majeure du nombre de touristes : celui-ci a passé de 212 000 en 1964 à 370 000 en 1978. Ce sont surtout des Américains, des Allemands et des Japonais qui constituent la clientèle de ces « tours », et il n'est pas inutile de constater que sur le nombre total des touristes dans ce pays, les deux tiers sont de sexe masculin.

Les organisateurs de ces tours n'essaient pas de cacher hypocritement leurs buts. Une agence néerlandaise spécialiste des voyages organisés à Bangkok s'appelle « Eros-tours ». Son homologue allemand « Rosie-Reisen » fournit une brochure abondamment détaillée : « ... tout est possible dans ce pays exotique, particulièrement en ce qui concerne les filles... mais il est difficile de demander à la réception de l'hôtel où l'on peut dénicher de belles filles. Rosie va vous aider. Pour la première fois, vous pouvez réserver un voyage en Thaïlande, plaisirs exotiques compris dans le prix ! ».

Les « Gunther Menger Tours » ont décidé d'offrir un service encore plus sophistiqué en distribuant un formulaire sur lequel les clients peuvent indiquer avant leur départ d'Allemagne la longueur désirée des cheveux et autre dimensions passionnantes des filles thaïlandaises qu'ils désirent rencontrer.

Les bars et salons de massage où les agences retenaient les filles pour un moment ou une semaine sont vite devenus des supermarchés du sexe où les filles, assises en rang devant un poste de



TV, un numéro sur la poitrine, attendent le client ou d'être appelées anonymement. Si jamais un touriste est satisfait de son choix, il lui est facile de ramener une fille en souvenir, comme un touriste à Interlaken s'achète un chalet-tirelire ou un ours en bois sculpté. Les agences se tiennent à disposition pour aider ce touriste à remplir les formalités administratives (rapides) nécessaires pour le mariage.

Un journal de Bangkok se basant en 1978 sur les renseignements de l'ambassade thaïlandaise de Bonn, estimait que deux mille filles chaque année partent pour l'Allemagne, tombées dans une autre forme de traquenard : afin que le « fiancé » n'ait pas besoin de se fatiguer à voyager, certaines agences, comme « Dieter Kirchner », envoient des brochures richement illustrées « pour chaque client, une femme attrayante, soumise, affectueuse comme dans un rêve ; livrables dans les trois mois ».

Une grande partie de ces filles, perdues, ne sachant pas un mot d'allemand, tombent rapidement dans la prostitution la plus pathétique. Cette opération — toujours d'après l'ILO — est une forme de traite des esclaves.

Les mêmes opérations fonctionnent en Asie pour les Japonais se rendant aux Philippines, d'où ils peuvent ramener au Japon des filles « à jeter après usage ».

Que faire ?

En plus de l'ILO, certaines organisations comme « Terre des Hommes » et maintenant « Défense des Enfants » viennent de se saisir du problème.

A la réunion de la Conférence chrétienne de l'Asie qui s'est tenue à Manille en septembre 1980, la Sœur Marie Soledad s'est révoltée contre cet état de fait. Cette réunion, sur le thème « Tourisme et tiers monde » était la première à faire des recommandations pour combattre les « sept tours ». Le Conseil Ecuménique des Eglises, présent à cette conférence, a également signé des résolutions dans ce sens.

Tout récemment au Japon, les plus grands syndicats, sous la pression des organisations féministes japonaises, ont décidé de combattre ces voyages organisés.

En effet, nous n'avons parlé jusqu'ici que de la prostitution qui concerne filles et femmes, mais il faut également tenir compte de l'expérience de Tim Bond, collaborateur de Terre des Hommes, dont l'étude prouve clairement que ce sont les clients originaires de pays riches qui créent le marché de la prostitution enfantine. Le guide le plus important à cet égard est le « Spartacus, International Gay Guide for Gay Men », édité à Amsterdam avec description des mœurs sexuelles des pays où l'on peut trouver de jeunes garçons et les établissements où les emmener sans problèmes.

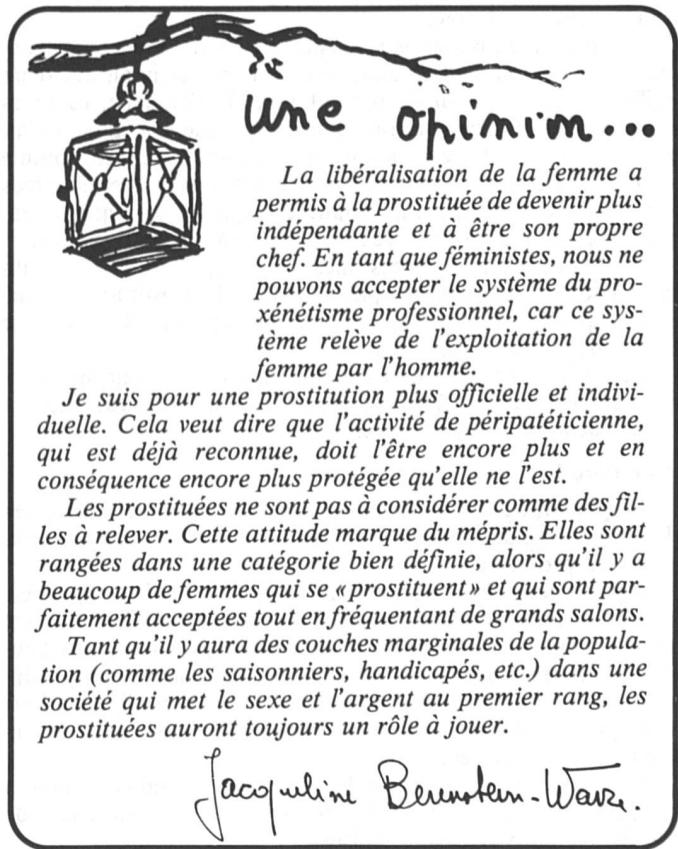
Une assistante sociale thaïlandaise à qui nous parlions de ce rapport ILO nous a tout de même donné un autre point de vue : « Il est certain que la plupart de ces jeunes paysannes vendues par leurs familles villageoises arrivent presque toutes à une déchéance physique rapide. Mais on ne peut pas absolument généraliser non plus : celles qui sont jolies et ne dépensent pas immédiatement ce qu'elles gagnent, arrivent à subvenir aux besoins de leurs parents, frères et soeurs qui en sont très reconnaissants. Et une autre proportion de ces jeunes filles arrivent à amasser une dot suffisante pour leur permettre de se marier et d'avoir une maison dans leur village d'origine. C'est peut-être préférable à la vie d'extrême misère qui les menaçait. »

Je transmets cette opinion sans commentaires, puisque dans toutes relations humaines on peut prouver le contraire de ce qu'on vient d'affirmer avec preuves à l'appui.

Il n'en reste pas moins que le « tourisme sexuel » est une institution assez répugnante, à combattre vigoureusement au nom des droits de l'homme, et de l'enfant, à la dignité.

Bernadette von der Weid

Cet article est basé sur : le rapport **From peasant girl to Bangkok masseuses**, du Prof. Pasuk Phongpaichit, pour l'ILO, l'ouvrage « Sexual female slavery » de Kathleen Barry, des articles de Marie-Claire et du Nouvel Observateur (10 août 1981) et enfin de l'étude de Kati David pour **Défense des Enfants**, mouvement d'action internationale présidé par le chanoine Moerman, secrétaire général du Bureau international catholique de l'enfance.



(suite de la page 11)

chiatres ont reconnu la valeur thérapeutique — selon le cas — des prostituées, et enfin un sondage a récemment montré en Suisse que la majorité de gens prenaient une fonction sociale à la prostitution : voilà qui suffit à faire croire depuis peu à une nouvelle version de la prostitution. « Un humanisme de trottoir », titrait il n'y a pas si longtemps un hebdomadaire genevois : tant est révolutionnaire le seul fait que les prostituées aient pris la parole.

Car le seul changement réel est en effet celui-là : sortant pour la première fois du silence, elles ont dit des choses que l'on ne savait pas. Elles ont révélé au grand jour leur réalité quotidienne — et millénaire : parfois plus dure encore qu'on ne l'imaginait, et par moments plus humaine qu'on ne le supposait. Le phénomène, quant à lui, reste fidèle à lui-même. C'est, de tout temps, toujours la même demande, à laquelle répond la même offre... Vente de son corps, avec du cœur ou sans, qu'importe : « Le plus pénible, disait une prostituée, n'est pas de vendre son corps, mais de vendre son humanité. »

Et en cela la prostitution rejoint toute forme d'exploitation : que l'on se marchande, en tout ou en partie, c'est la transformation d'un être-sujet en un être-objet. Et dans cette perspective, les prostituées sont sans doute moins marginales qu'on voudrait le croire. Une raison de plus — et non de moins — pour que certaines féministes leur aient tendu la main ces dernières années. Entre celles que l'on croyait d'éternelles « sœurs ennemis », le dialogue est aujourd'hui possible.⁶

Corinne Chaponnière

⁶ Voir *Femmes suisses* no de février 1981, « Tenter le dialogue » (B. von der Weid) sur l'initiative de *Terre des Femmes* pour un courant d'entraide entre les femmes prostituées et les autres femmes.

Autre références :

- Aziz Germaine, *Les chambres closes*, Stock, 1980.
Davray Félicien, *Les maisons closes*, Pygmalion, 1980.
Gaillard Roger, *Sex-Bizz, Essai sur l'amour gris*, Grounauer, 1981.

Revues et rapports :

Revue abolitionniste, publication de la Fédération Abolitionniste Internationale ; *Femmes et mondes*, Revue du mouvement du Nid ; *Plus Haut*, bulletin de l'Association Joséphine Butler ; *Service SOS Femmes*, rapports de la responsable (1979 et 1980).

Artisanes !

FS consacrera une ou deux pages de son prochain numéro aux cadeaux de Noël sur le thème :

« Achetez femme ! »

Si vous êtes créatrice, que vous fabriquez des objets beaux ou utiles, originaux ou amusants, profitez de notre action « cadeaux de Noël - femmes » pour insérer une annonce dans notre numéro de novembre à des conditions spéciales extrêmement avantageuses.

Pour tous renseignements :

(022)420315

Edwige attend votre coup de fil !